spinuloso, aculeo dorsali erecto longo et acuto, nigro et sublæve. Corpus sublus albido-testaceum, segmentis abdominis granulis minutissimis transversim seriatis munitis, coxis apice nigris utrinque valde nigro-serrulatis (dentibus æquis et truncatis). Chelæ pallide luteæ læves. Pedes-maxillares lutei ad basim leviter infuscati, femore subtus, patella tibiaque utrinque minutissime et inordinate spinulosis. Pedes longissimi, trochanteribus nigris, reliquis articulis fusco-rufescentibus, femoribus versus basim sensim dilutioribus, minute et remote spinulosis.

Matheran.

A. G. ATBATA Stoliska, armatura picturaque corporis distinguenda.

CRUSTACÉS NOUVEAUX
PROVENANT DES CAMPAGNES DU TRAVAILLEUR ET DU TALISMAN,
PAR A. MILNE EDWARDS ET E.-L. BOUVIER.

Dorippidés.

Ethusa rugulosa sp. nov.

La carapace est presque aussi large que longue, ses bords latéraux sont légèrement marqués, et la distance qui sépare les pointes des dents antérolatérales est plus grande que la moitié de sa plus grande largeur. Le sillon cervical s'atténue latéralement, mais devient très distinct vers la ligne médiane et délimite fort nettement en avant l'aire cardiaque; le sillon branchial est également assez net et l'aire cardiaque tout entière est parfaitement accusée sur tout son pourtour. Le test présente de fines granulations qui sont particulièrement marquées sur les aires cardiaque et branchiale; il est recouvert d'une pubescence extrêmement courte, qui retient les particules terreuses en suspension dans l'eau et qui présente cà et là quelques poils simples plus allongés; les autres parties du corps présentent les mêmes ornements, mais les poils longs et les granulations sont plus rares sur les pattes. Le front présente un sinus médian assez profond et aigu; il est muni, en outre, de deux sinus arrondis, beaucoup nioins échancrés, qui déterminent chacun deux dents frontales, dont l'interne est plus saillante que l'externe; les lobes antéro-latéraux s'avancent presque jusqu'au niveau de cette dernière et délimitent un sinus orbitaire profond et triangulaire. Ces lobes sont munis, comme les sinus latéraux du front, de poils assez allongés.

Les pédoncules oculaires sont très courts, mais font saillie néanmoins au fond du sinus orbitaire; l'article basilaire des pédoncules antennulaires n'est pas du tout renflé, et le fouet des antennes, qui est complètement dépourvu de poils, dépasse l'extrémité des pinces.

L'orifice efférent de l'appareil respiratoire n'atteint pas tout à fait le point où l'épistome se joint au front; l'orifice efférent ne présente pas, en dehors, de tubercule saillant. La formule branchiale ne diffère pas de celle de l'E. mascarone.

Les pattes antérieures sont assez grêles et semblables, mais la droite est un peu plus grande que la gauche. La pince est légèrement plus forte que le carpe, les doigts sont séparés à leur base, faiblement sillonnés, munis de quelques dents obtuses, et un peu plus longs que la portion palmaire. Les pattes de la troisième paire sont plus longues que celles de la deuxième; dans toutes deux, le propodite est muni, en dehors, de deux faibles sillons longitudinaux, et plus court que le méropodite; les doigts sont beaucoup plus longs que le propodite, fortement cannelés et s'élargissent un peu au voisinage de la pointe. Les pattes des deux paires suivantes sont un peu plus pubescentes que les autres; leur propodite présente en dessous des poils allongés sur sa moitié antérieure et les doigts sont complètement nus, sauf en dessous, où ils présentent une rangée de quelques voies raides.

L'E. rugulosa appartient au groupe des Ethuses dont les pédoncules oculaires sont très courts et dont les dents antéro-latérales, très développées, arrivent sensiblement au même niveau que le front; à ce groupe appartiennent en outre l'E. microphthalma Smith, l'E. ciliatifrons Faxon et l'E. lata Rathbun. Elle diffère de la première par son front cilié, par sa carapace, peu rétrécie en avant, par ses dents frontales externes plus courtes que les dents internes, par ses granulations plus nombreuses, par les doigts peu dentés de ses pinces et par ses dents antéro-latérales, qui ne dépassent pas le front. Elle diffère des deux autres espèces par sa carapace, qui est plus longue que large, par ses dents frontales inégales, par ses pédoncules oculaires, qui dépassent le fond du sinus orbitaire, enfin par ses pinces un peu plus fortes que le carpe et munies de doigts peu dentés; elle se rapproche de l'E. ciliatifrons et se distingue de l'E. lata par les sillons dorsaux de sa carapace, qui sont très distincts, et notamment par le développement du sillon cervical, qui limite très distinctement en avant l'aire cardiaque.

L'espèce a été trouvée aux îles du Cap Vert par 275-150 mètres de profondeur.

Ethusa rosacea sp. nov.

La carapace est un peu moins large que longue, et légèrement renflée au niveau des régions branchiales; elle présente quelques poils courts sur les parties antérieures et latérales de la région gastrique, des granulations nombreuses et très apparentes sur les régions branchiales, d'autres granulations plus rares et moins saillantes sur la partie postérieure de la région gastrique et sur l'aire cardiaque. Cette dernière est parfaitement délimitée par un sillon qui est, par endroits, assez profond; elle est un peu ouverte en avant et ne présente aucune relation directe avec les sillons branchiaux et

cervical, qui sont d'aitleurs à peine indiqués sur la face dorsale. La région gastrique est indistincte. Le front présente un p. ofond sinus médian et les saillies rostrales qui limitent ce sinus se terminent en pointe courte; elles se prolongent obliquement en dehors jusqu'à l'épine externe, qui est à peine indiquée. Le lobe antéro-latéral est, au contraire, fort saillant; il est triangulaire et se termine par une pointe aiguë, qui atteint sensiblement le même niveau que la saillie rostrale; ce lobe et le bord frontal tout entier sont munis de poils allongés dirigés en avant.

Les pédoncules oculaires sont courts, incurvés en avant et se terminent au sinus orbitaire, qui est limité en dehors par le lobe antéro-latéral. La cornée est terminale et noire.

Les pattes antérieures sont inégales, la droite étant beaucoup plus forte que la gauche. Le méropodite est grêle, assez long et arrondi; le carpe est à prine plus fort et très rond; les pinces, surtout la droite, sont beaucoup plus grosses que le carpe et s'élargissent en approchant des doigts, qui sont incurvés en dehors, un peu plus courts que la portion palmaire et ondulés sur leur bord en contact; il y a un hiatus très évident entre les deux doigts de la main droite. Ces appendices sont polis mais présentent pourtant quelques granulations, qui sont surtout apparentes sur la face externe de la région palmaire. Les deux paires de pattes suivantes sont longues et assez grêles; elles sont ornées de granulations nombreuses sur la partie antérieure des trois grands articles moyens, ainsi que de cils extrêmement courts.

Les doigts sont aplatis d'avant en arrière, légèrement tordus et munis de trois saillies longitudinales, séparées par des sillons, sur leur face antérieure ou externe; ils s'élargissent un peu en avant et se terminent assez rapidement en pointe aiguë. Ceux de la première paire sont plus courts que ceux de la seconde, mais ils sont, comme eux, plus longs que le propodite. Ce dernier article est muni de deux légers sillons sur sa face postérieure ou externe. Les pattes des deux dernières paires n'atteignent pas tout à fait l'extrémité du méropodite des précédentes; elles sont munies de poils nombreux, qui s'allongent beaucoup sur la face antérieure du carpe; leurs doigts sont très aigus et plus courts que le propodite.

Le premier segment abdominal du mâle est plus long et aussi large que le second; le troisième est un peu plus large et se soude avec les deux suivants en une pièce beaucoup plus étroite en arrière qu'en avant, dans laquelle on n'observe presque plus trace de séparation des segments; le troisième segment, toutefois, présente à droite et à gauche deux saillies arrondies larges et peu élevées, tandis que les deux suivants n'ont qu'une saillie médiane unique. Le cinquième article est un peu plus long que large; il est bien plus étroit que les deux premiers articles, et sa longueur est plus grande que ce'le des deux réunis. Le telson est plus court et arrondi en arrière.

Cette espèce appartient au même groupe que l'E. rudulosa, mais elle se

distingue de cette dernière, de même que des trois autres espèces voisines (E. microphthalma Smith, E. ciliatifrons Faxon et E. lata Rathbun), par la forme de son front, dont les dents externes sont à peine indiquées, par la disparition complète de toute pubescence à la surface de son test, enfin par les doigts élargis en palettes de ses pattes ambulatoires. Elle n'est pas sans analogie avec l'E. ciliatifrons, mais sa carapace est beaucoup moins large, ses doigts préhensiles sont à peine dentés et la pince droite est énormément plus développée que la gauche. Ce dernier caractère la rapproche à certains égards de l'E. microphthalma, ou au moins d'un des spécimens de cette espèce qu'a décrite M. Smith, mais elle s'en distingue par son front cilié, de même que par tous les autres caractères signalés plus haut.

Deux individus mâles de cette espèce ont été trouvés, l'un aux Canaries et l'autre dans les parages du banc d'Arguin par 830-1,113 mètres.

Ethusina Talismani sp. nov.

Cette espèce est très voisine de l'E. abyssicola, dont elle diffère par les caractères suivants :

- 1° L'épine extra-orbitaire, ou lobe antéro-latéral, au lieu d'être rudimentaire comme dans l'*E.abyssicola*, est toujours remarquablement développée, surtout chez la femelle, où elle arrive presque au niveau des autres saillies frontales;
- 2° Les pédoncules oculaires sont beaucoup plus réduits, mais leur surface cornéenne est plus grande; absolument invisibles du côté dorsal chez la femelle, ils se voient très légèrement chez le mâle au fond de l'échancrure orbitaire;
- 3° La carapace est absolument couverte de sins granules contigus et serrés, qui lui donnent un aspect chagriné et rugueux des plus caractéristiques. Dans l'E. abyssicola, au contraire, la carapace est plutôt lisse, luisante et n'a que de rares granulations. Les granulations se retrouvent sur les pattes, où elles sont d'ailleurs plus sensibles au toucher qu'à la vue; elles manquent absolument sur les appendices dans l'E. abyssicola;
- 4° On ne voit pas trace de l'aire mésogastrique dans notre espèce, tandis que sa partie postérieure arrondie est parfaitement distincte dans l'E. abyssicola;
- 5° Les doigts des pattes ambulatoires 3 et 4 sont à peine plus longs que le propodite et profondément cannelés sur leur face externe aplatie; ils ne s'élargissent pas un peu vers le bout, sur cette face, et ne sont point tordus. Dans l'E. abyssicola, ils sont ordinairement beaucoup plus longs que le propodite, ils sont légèrement tordus et se dilatent un peu vers le bout, sur la face externe.

Dans cette espèce, le dimorphisme sexuel rappelle beaucoup celui de l'E. abyssicola; les femelles se distinguent des mâles par leur carapace plus

large, par teurs pointes frontales plus courtes et plus obtuses, par le plus grand développement de l'épine orbitaire externe, et souvent par leurs yeux

un peu plus réduits.

Outre ses affinités avec l'E. abyssicola, cette espèce se rapproche aussi de l'E. gracilipes Miers. dont elle se distingue par ses pédoncules oculaires beaucoup moins longs, par ses dents extra-orbitaires peu ou point dirigées en dehors, par sa carapace moins large et par les doigts relativement plus courts de ses pattes ambulatoires. L'E. gracilipes fut trouvée aux Philippines par le Challenger, par des fonds compris entre 700 et 1,425 brasses. Elle a aussi des affinités assez étroites avec l'E. smithiana Faxon, que l'Albatros a recueilli au large de l'île des Cocotiers par 170-800 brasses; elle en diffère d'ailleurs par sa carapace plus rétrécic en avant, par sa dent frontale externe plus longue que l'interne, par ses granulations et par l'absence de poils.

L'E. Talismani a été trouvée au large du Sahara (parages du cap Ghir) et aux Açores par des fonds compris entre 2,000 et 2,500 mètres. L'E. abyssicola est localisée dans les profondeurs de 3,000 à 5,500 mètres.

Note sur un nouveau genre d'Alphéidés, par H. Coutière.

(LABORATOIRES DE MM. LES PROFESSEURS MILNE EDWARDS ET BOUVIER.)

Athanopsis platyrhynchus, n. gen. n. sp.

Nous croyons nécessaire de créer le nouveau genre Athanopsis pour deux exemplaires d'un remarquable Alphéidé que nous avons recueilli à Djibouti. A côté d'affinités très grandes avec le genre Athanas en particulier, le crustacé dont il s'agit présente des caractères propres qui nécessitent sa séparation générique.

Le genre Athanas est actuellement représenté par trois espèces bien définies : A. nitescens (Leach) et sa variété veloculus (Sp. Bate), A. dimorphus (Ortmann) = A. dispar (H. Coutière) et A. djiboutensis (H. Coutière).

Athanas alpheoides (Czerniawsky) ne paraît pas devoir être conservé dans ce genre, en raison de ses caractères très spéciaux. Quant à Athanas mascarenicus (Richters), le dessin des pinces de la 1^{re} paire, le carpe 4 articulé de la 2° paire et la description de Richters montrent qu'il s'agit d'Arete dorsalis (Stimpson).

Athanas est caractérisé par un rostre long, étroit et triangulaire, et par la forme de l'orbite. Celui-ci, limité en bas par l'épine antennaire, comprend constamment une épine grêle, extra-cornéenne, et le plus souvent un denticule supra-oculaire de part et d'autre du rostre. En outre, l'angle